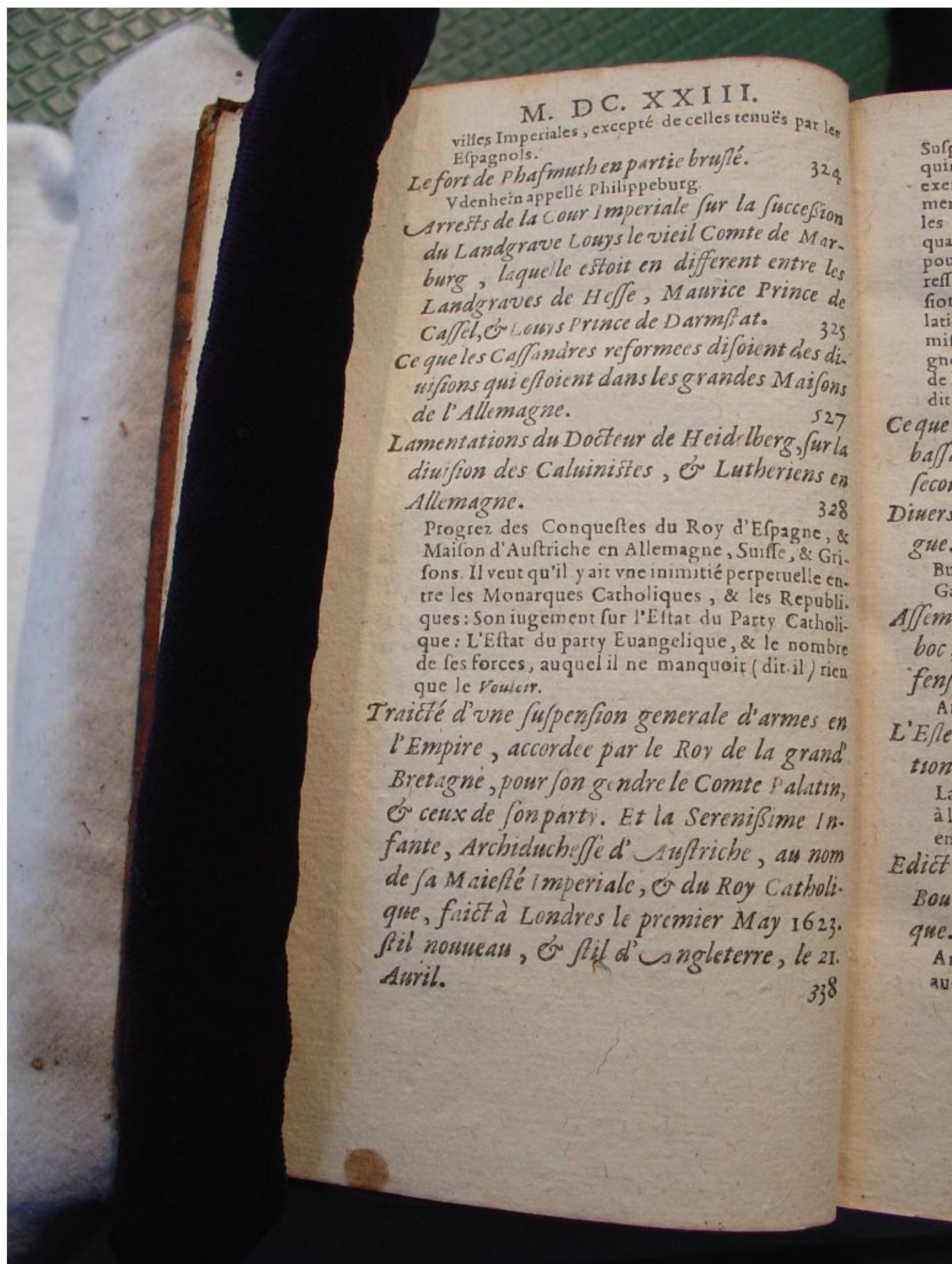
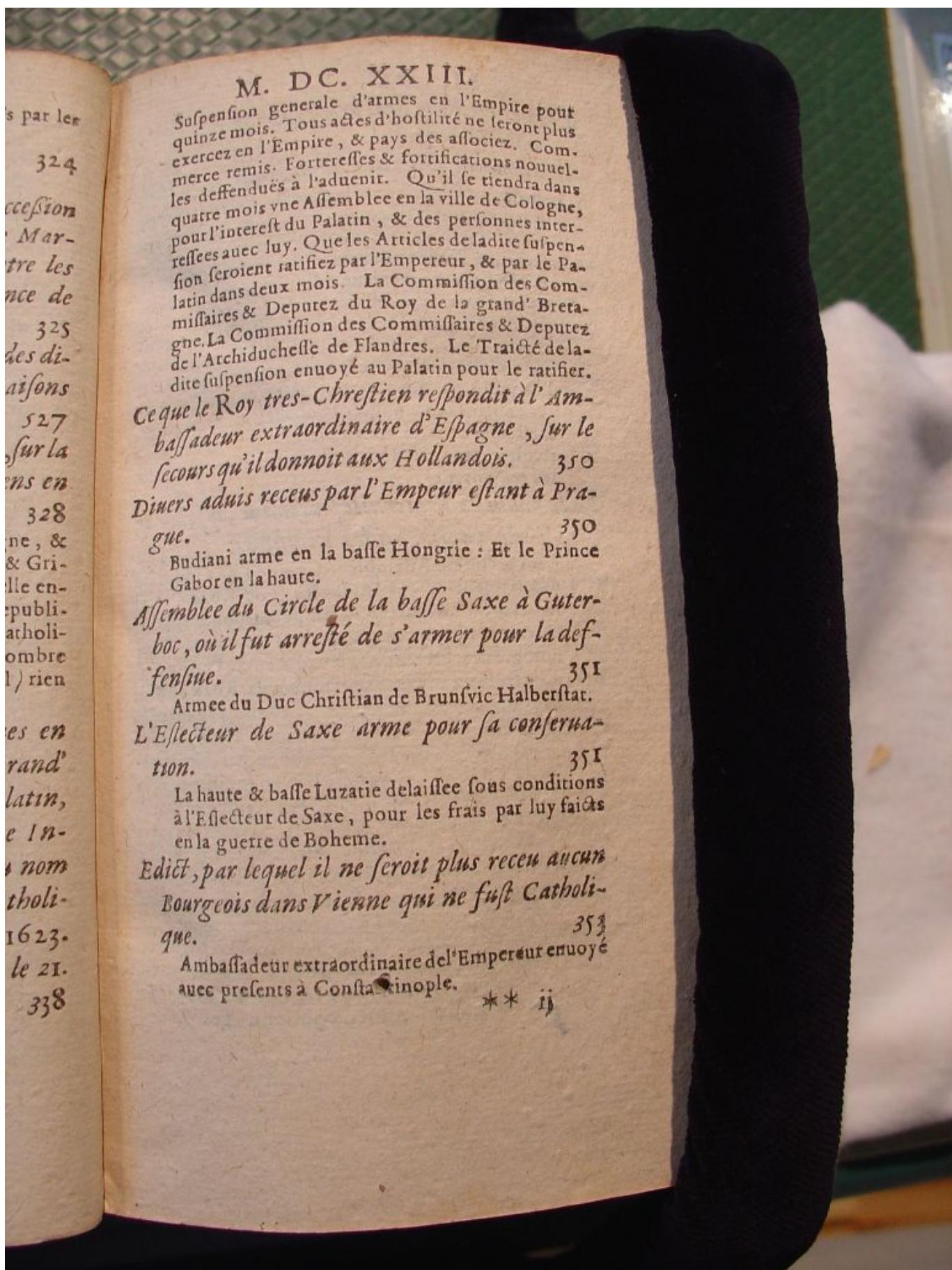
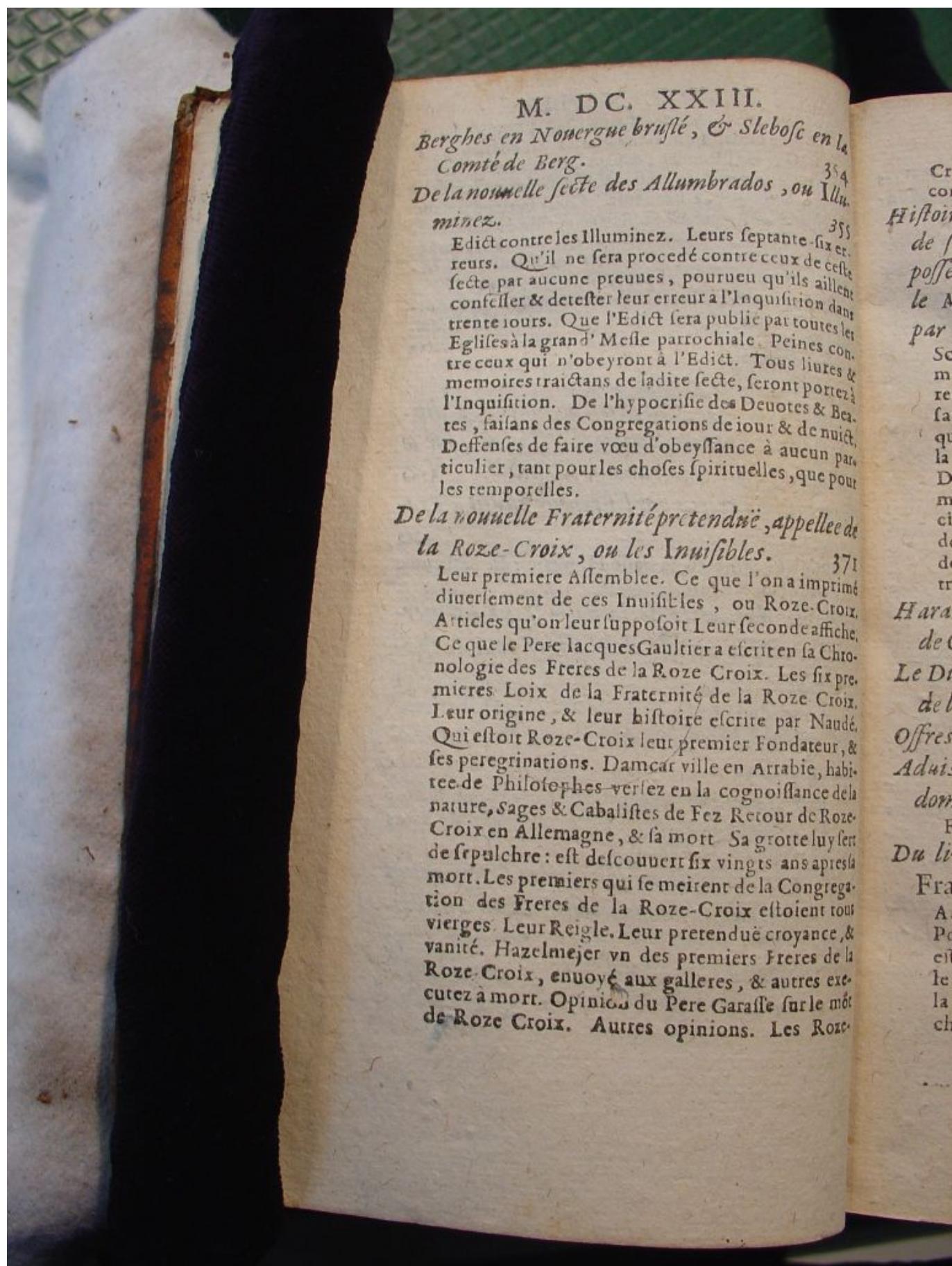


	M. D.C. XXIII.
l'Electorat Palatin en les que la trans- it au Collé- ix en l'Em- restabillie. la Confes- l'transla.	remettre à aucune pacification qu'apres la bataille & victoire obtenue sur eux par sa Majesté Imperiale. Que l'exercice libre de ceux de la Confession d'Ausbourg auoit esté premierement permis, pour eviter à sedition, & apres pour cause de rebellion. Que le General des Confessionnistes Lutheriens s'e- stant porté a la continuation de la rebellion par toute la Boheme, sa Majesté Imperiale les auoit iustement priez de tous leurs priuileges & droits.
294	Lettres des Electeurs de Saxe &c. de Brande- bourg à l'Empereur.
s priué de qu'il estoit suiuant sa an de Ba- n. Alem- s preten- latin, & at Palatin Clause, croit in-	Leurs raisons de ne s'estre rendus à la Diette de Ra- tisbone, & leurs aduis sur l'Assemblée proposée d'estre tenuë, pour traicter des pretensions des fils, frere, & cousins du Palatin à l'Electorat.
Archidi- onie de	Conference tenuë à Londres entre les Ambassa- deurs de sa Majesté Catholique, & de l'in- fante Archiduchesse de Flandres, avec les Commissaires deputez de sa Majesté de la grand' Bretagne, sur la Sequestration de Franquendal
299	Traité de la Sequestration. Noms des Ambassa- deurs du Roy Catholique, & de l'Infante Archi- duchesse, & des Commissaires deputez par le Roy de la grand' Bretagne. Conditions de la deliurance de Francquendal. Que le sequestre dureradix-huit mois. Conditions de la restitution. Conditions honorables de la sortie des gens de guerre. Suite des conditions de la restitution. Conditions pour les Ministres & habitans, & pour le Baron de Vi- nemberg, de jouyr dans Francquendal durant le sequestre de l'exercice libre de la Religion Calvai- nienne.
304	Closture de la Diette de Ratisbone par une pro- cession.
304 dre à se mettre	Les garnisons ostées de Vormes, Spire, & autres Tom.9.

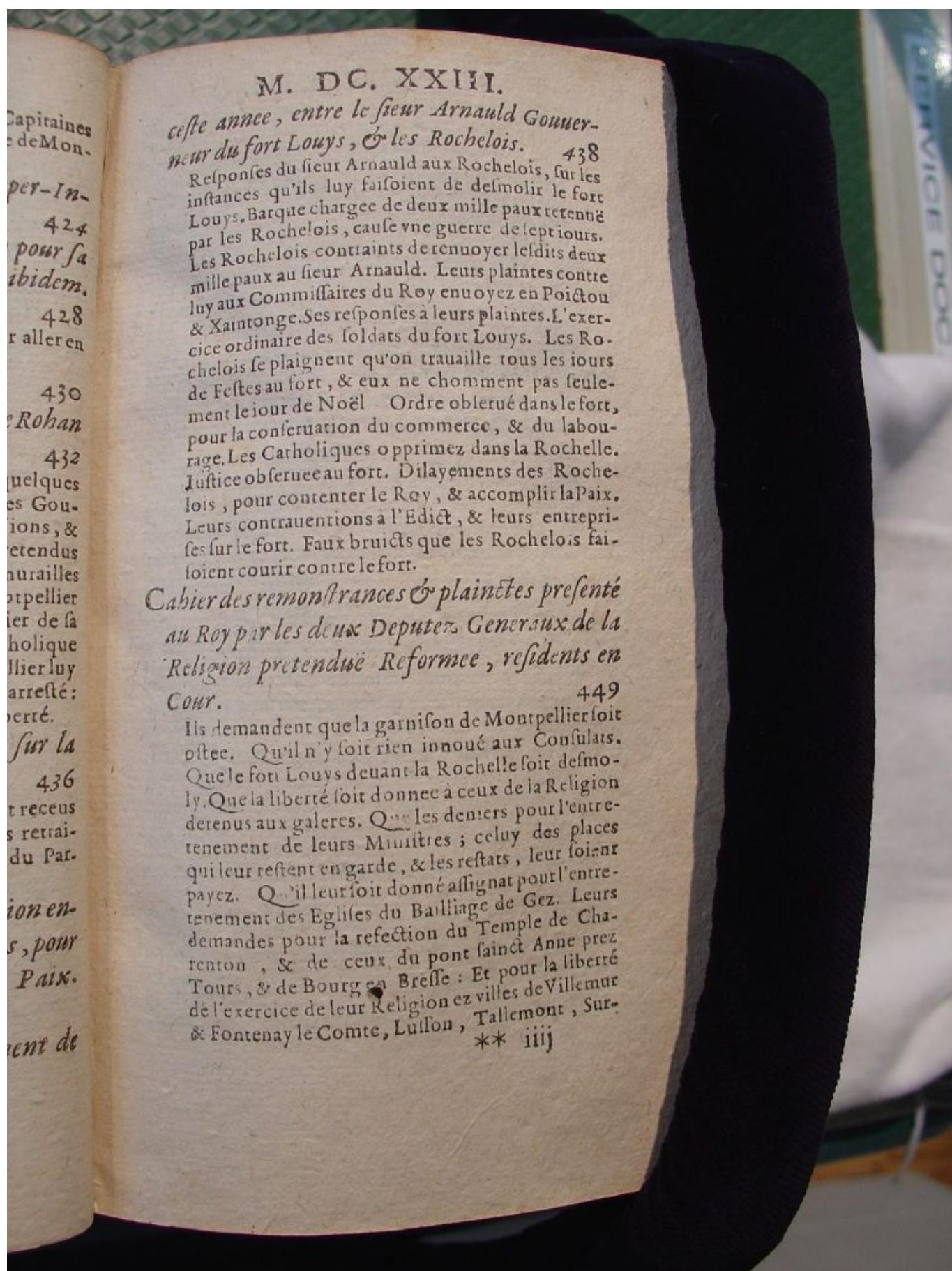






bosc en la	M. D.C. XXIII.
354 , ou Illu.	Croix par leurs écrits tenus pour imposteurs , & conteurs de Romans.
355 inte-six er- ux de ceste i'ils aillent fition dans t toutes les eines con- is liures & n portez à tes & Bea- z de nuit. ucun pa- que pour pellee de	<i>Histoire de quelques Religienses du Monastere de sainte Brigitte de l'Isle lez Flandres, possèdes par la voye de malefice, inuente par le Magicien Louys Gaufridi , iadis brûlé par Arrest du Parlement de Prouence.</i> 388
371 imprimé e. Croix. le affiche. sa Chro- ns six pre- e Croix. r Naudé. lateur , & bie, habi- ance de la de Roze- teluy sert is apres la ongregati- ent tous yance , & res de la tres ex- ur le mōt es Roze-	Sœut Marie de Sains Magicienne, reputee Sainte, menee prisonniere à Tournay. Interrogatoires , & responses de Marie de Sains , & son transport au sabat , bien qu'elle fust en prison. Des marques que le Diable doane aux Magiciens & Sorciers. De la difference qu'il y a entre les possedez & obsedez. De la possession ordinaire , & de celle par voye de malefice , inuente par Gaufridi esleue à vne prin- cipauté entre les Diables. Des enfans de la Palud , & de Sains , & de la naissance de l'Ante christ Singerie des Diables. Magiciens & Sorciers (que l'on dit) con- trefaire la Hierarchie militante & la triumphante.
	<i>Harangue des députez de la ville & Seigneurie de Geneve au Roy.</i> 405
	<i>Le Duc de Crœu Ambassadeur extraordinaire de l'Infante vers le Roy de France.</i> 409
	<i>Offres de Bourgoin contre les Financiers.</i> 411
	<i>Aduis sur l'infeodation de tous Offices & droicts domaniaux & hereditaires.</i> 412
	Fruict dudit Aduis.
	<i>Du livret intitulé , La Reformation de France.</i> 417
	Aduis pour entretenir vne armee nauale en France. Pourquoys les vaisseaux d'une armee nauale doivent estre au Roy , & non à des particuliers. Pourquoys le Duc de Guise ne p ^{er} ut avoir la victoire entière à la bataille nauale qu'il eut contre la flotte des Ro- chelais. Trois sortes de personnes , les Commissai-
	** iii

	ce/ ne
M. DC. XXIII.	
res des viures , les Thresoriers , & les Capitaines de l'infanterie , causes de la leuee du siege de Mon- tauban.	
Le Marquis de la Vieu-ville estab'ly Super-In- tendant des finances.	
Lettre du Comte de Schomberg au Roy pour sa iustification.	424 ibidem.
Ballet de la Røyne.	
Le Prince de Galles passant en France pour aller en Espagne, veoit danser ce ballet.	428
Ballet de Monsieur le Prince de Condé.	430
Recit des causes de la retention du Duc de Rohan dans Montpellier.	431
Les Reformez de Livron surprennent quelque soldats des Gardes du Roy , & les tuent. Les Gou- uerneurs de Montlimar , Die , Livron , Nions , & Sisteries en Dauphiné, places tenuës par les pretendus Reformez , changez. Les fortifications & muraille de Livron rasees. Les Reformez dans Montpellier mandent le Due de Rohan , pour les fortifier de la presence , a ce qu'il ne fust esleu aucun Catholique pour Consul. Le Gouverneur de Montpellier loy rescrit de n'y venir point : Il y va ; Il y est arrêté & par le commandement du Roymis en liberté.	
Verification du Parlement de Bordeaux sur la Declaration de la Paix.	436
Ministres non originaires François ne seront receu à prescher & dogmatiser. Demolitions des reui- elles des rebelles Reformez dans le ressort du Pa- lement de Bordeaux.	
Commissaires de l'une & l'autre Religion en voiez par le Roy en toutes les Prouvinces , pour faire executer la Declaration de la Paix.	
Des differents survenus au commencement de	437



M. DC. XXIII.	
geres, & autres endroictz. Leurs plaintes de la garde qu'on fait payer à ceux de leur Religion dans Poitiers : & du remplacement touchant l'en- tretienement des Eglises de Bearn: leurs demandes du i'establissement des Chambres my-parties : d'e- stre deschargez de contribuer aux constructions & reparations des Eglises des Catholiques : Que les Temples de Romorantin & Gegeau soient re- bastis: Les villes de Bergerac & Saincte Foy des- chargees de leurs garnisons : & que les gens de guerre qui estoient au Languedoc , & aux Scuennes. fussent licenciez.	
<i>Declaration du Roy sur les Assemblees de ceux de la Religion pretendue Reformee,</i>	462
Ne peuvent estre tenués sans permission du Roy, Abus des Assemblees Politiques de ceux de ladite Religion. Assemblees Ecclesiastiques ne se tien- dront à l'aduenir sans vn Officier du Roy , qui sera de ladite Religion,& commis pour y assister.	
<i>Mort du Marechal de Bouillon.</i>	465
<i>Des Ordonnances qui furent publiées en Espa- gne au commencement de ceste annee.</i>	467
<i>Le Duc d'Ussede dépossédé de ses Estats.</i>	<i>ibid.</i>
Plusieurs des immeubles de Calderon rendus , & donnez à la vefue , à son pere , & à ses enfans. Don Gonçales de Cordoua créé Prince de Ramatée.	
<i>Olmus pris par les Perses , à l'ayde des Forbans Anglois.</i>	469
Tourmente qui causa la perte des plus beaux vais- seaux de l'armee nauale d'Espagne , appellée de Terre ferme. Flotte Espagnole pour aller aux Indes Occidentales.	
<i>Les Mores & Turcs ayans assiégié Oran , sont contraints de lever leur siège.</i>	470
<i>Le Comte de Gondemar retourné en Espagne de son Ambassade en Angleterre.</i>	<i>ibid.</i>

